



Restitution de la Consultation citoyenne sur l'Europe
organisée par **M. Thierry MICHELS** le 16 mai à Strasbourg
sur le thème « **Quelles opportunités pour la jeunesse en Europe** »

Déroulement général

58 personnes étaient présentes au total : l'organisateur, la Présidente du CSC de l'Elsau, le modérateur, 6 membres de l'équipe de l'organisateur, 8 intervenants et 41 participants.

M. Jonathan ANGLARET, modérateur de la consultation, a introduit l'événement en présentant la démarche des Consultations citoyennes sur l'Europe ainsi que les objectifs de la consultation.

L'association Artcorps, association de street work out, a présenté son activité et a effectué une prestation.

Mme. Sylvie KRA, Présidente du CSC de l'Elsau a formulé un mot d'accueil.

Conformément à la Charte des Consultations citoyennes sur l'Europe, un appel a été lancé pour désigner un rapporteur et deux assesseurs volontaires, en suggérant un **critère de parité pour le binôme d'assesseurs**.

M. Adda HISSEIN s'est porté volontaire pour tenir le rôle de rapporteur.

Mme BERROD et **M. Jean-Philippe SCHELL** se sont portés volontaires pour contribuer à la rédaction du présent document en lien avec Thierry MICHELS et son équipe parlementaire.

La consultation s'est déroulée en deux séquences correspondant aux thèmes suivants :

- 1) Les échanges culturels et sportifs en Europe
- 2) Les échanges éducatifs, l'emploi et l'insertion des jeunes en Europe

Chaque séquence a débuté par des **interventions** de plusieurs invités afin de témoigner de leur expérience associative, professionnelle ou personnelle, toutes limitées à 3 minutes par personnes. Ces interventions ont servi à lancer le **débat citoyen** de 15 minutes environ. **M. Jonathan ANGLARET** a distribué la parole et modéré les échanges.

La consultation s'est poursuivie par un **atelier écriture** autour de propositions de mesure que l'Union européenne pourrait prendre pour améliorer la situation des jeunes en Europe. Trois mesures ont ensuite été tirées au sort et lues à haute voix pour être ensuite **discutées** par l'ensemble de personnes présentes.

La consultation s'est terminée par une **synthèse orale des échanges par le rapporteur**, puis une poursuite informelle des échanges autour d'un « pot européen ».

Ce projet est envoyé au Secrétariat Général des Consultations Citoyennes et est communiqué aux participants qui en ont exprimé le souhait. La restitution n'a pas pour objet d'être une synthèse exhaustive des échanges mais un compte-rendu des débats qui ont eu lieu.

Synthèse des échanges

Q : question / R : réponse / I : intervention

Thème 1 : Les échanges culturels et sportifs en Europe

Jérémy ROSSIGNOL, responsable du bureau du secrétariat OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) a présenté l'organisation. Il a souligné que seulement quelques personnes ont connaissance de l'OFAJ qui est une Organisation internationale créée par le **Traité bilatérale de l'Élysée en 1963** entre l'Allemagne et la France. Elle développe une coopération soutenue entre ces deux Etats, et plus particulièrement au sujet de la jeunesse. L'organisation s'occupe de **200 000 jeunes par an** environ et propose **également des programmes avec des pays tiers** (Europe de l'Est, Balkans, pourtour méditerranéen). Ils travaillent dans le domaine de l'engagement, des **volontariats** nationaux franco-allemands notamment dans les **secteurs linguistique, artistique et culturel**. Les missions vont d'une semaine à plusieurs mois. Ils essayent de toucher les jeunes dans différentes phases de leur vie scolaire et professionnelle, **entre 13 et 30 ans**. Il souligne la particularité de l'année 2018, année qui voit le traité renégocié et témoigne d'une volonté politique de favoriser **les échanges franco-allemands**. Il met également en avant l'importance d'apprendre de la société civile et d'avoir des suggestions et des idées pour des améliorations possibles.

Samuel GERBER, secrétaire général de VISA (Volontariat International au Service des Autres) a présenté la partie de son association dont les activités concernent les partenariats à destination des jeunes personnes âgées de **18 à 25 ans** qui, pendant une année, vont exercer une **activité d'intérêt général à l'étranger** comme le soutien scolaire, l'aide aux personnes handicapées ou dans les domaines de l'environnement et de la culture. Le but de cette organisation est de permettre aux jeunes Français de partir en Europe ou aux jeunes européens de vivre cette expérience en France. **Le SVE** (service volontaire européen) est **une branche du programme Erasmus +**, il est financé par le bureau de l'UE. Financement allant des transports à la nourriture en passant par l'offre de cours de langues et le versement d'une indemnité. **Les apports sont tout autant professionnel, culturel que personnel**. Ce programme permet de **développer sa confiance en soi, son autonomie** et permet une véritable **ouverture** sur le monde en faisant partager sa culture et apprendre à accueillir celle de l'autre.

Sonia DE GROOT, chargée de mission projets européens et internationaux de l'association migration solidarité & échange pour le développement (AMSED) : après présentation de son association, a souligné que la mobilité européenne est un véritable tremplin vers une insertion socio professionnelle. Le SVE va d'un an à un mois selon le volontariat. Il s'articule sur deux sous volets. Le premier concerne **la formation à but éducatif** ouvert à tous. L'idée est de mettre en œuvre la formation tout au long de la vie. Les thématiques qui y sont abordées sont variées et vont du changement climatique au terrorisme. Le deuxième volet est celui de la **formation avec un avenir proposé dans toute l'Europe** mais aussi avec d'autres partenaires tels que la Turquie, le Maroc ou la Tunisie. Ils proposent aussi des échanges de jeunes de 14 ans à 30 ans pour favoriser **l'interculturalité**. Cette association se tourne davantage vers les jeunes des quartiers en difficulté ou défavorisés afin que **le programme Erasmus + puisse profiter à tous**.

Waffa Benbelgacem, participante du programme et étant passé par l'AMSED témoigne. Elle revient d'Autriche où elle a participé à une **formation avec une quarantaine de jeunes européens** sur la radicalisation, l'homophobie...Elle a trouvé cette expérience très enrichissante notamment de par le **choc des cultures**. Son expérience s'est déclinée à travers **des temps d'études, d'ateliers, de mise en scène, toujours en commun et de restitution**. Elle a également pu, grâce à l'AMSED et au SVE, partir en Grèce et projette de partir à Londres. L'association et le programme Erasmus + lui a donné l'opportunité d'apprendre, de voyager et de découvrir.

Débat citoyen

- **Q** : Il faudrait développer la communication pour ces programmes car le grand public ne connaît pas forcément. Est-ce que les programmes sont suffisants ou complets ? **R** : Le représentant de l'OFAJ a répondu : Il est vrai qu'il y a plus de demandes que d'offres et qu'on manque de moyens. Est-ce que c'est le bon public qui bénéficie de ces financements ? Il faut vraiment renforcer la communication, s'appuyer au niveau local pour toucher les populations qui sont plus dans le besoin de ces financements.
- **Q** : adressée à AMSED : Combien de personnes de ces quartiers sont intéressées ? **R** : AMSED : Il y a effectivement un problème de communication. Il y a des jeunes qui sont au courant (étudiant ou connaissent ERASMUS) mais il y a aussi un autre panel de jeunes qui ne sont pas informés, on essaye de déplacer cette information. Le CSC est un point de contact. On fait le focus sur les jeunes issus de quartiers pour partir dans ces SVE. L'année dernière, sur un envoi collectif de 10 personnes, 9 étaient issues des quartiers prioritaires. Ensuite il y a un partage entre jeunes, une transmission expérience, bouche à oreille fonctionne.
- **Q** : Ça se passe sur un an, ça fait une rupture, comment ça se passe ? Logistique logements, structures d'accueil ? **R** : VISA : il y a des petites pépites cachées et un réel manque de communication. Comme pour le SVE. Tout est au préalable défini, financé, on n'a plus besoin de se poser des questions. Au niveau temporalité, beaucoup de ces dispositifs commencent en septembre et finissent en juin ce qui permet de poursuivre cycle en France. Il y a par ailleurs une possible délivrance de certificat ou justificatif.
- **Q** : Même s'il n'y a plus besoin de passer des examens après une année ERASMUS, ce qui est une reconnaissance des avantages de la mobilité, n'y aurait-il pas nécessité de travailler sur la mise en valeur sur le CV des compétences acquises grâce à cette expérience à l'étranger ? **R** : OFAJ : Au même titre qu'il existe l'université franco-allemande permettant une alternance et l'obtention d'un double diplôme ce qui valorise sans équivoque un CV, il y aurait besoin de plus développer cela au niveau européen dans un souci de conciliation entre mobilité et parcours universitaire.

Thème 2 : Les échanges éducatifs, l'emploi et l'insertion des jeunes en Europe :

P.Simon : Etudiante à l'IEP de Strasbourg, a effectué une année Erasmus à Séville. Elle souligne l'apport culturel et personnel de l'expérience dont **la maîtrise d'une langue étrangère, le développement de l'autonomie personnelle, la découverte d'autres cultures européennes** à travers un large réseau de personnes rencontrées pendant l'année (la Erasmus Community). Elle ajoute que l'expérience permet d'étudier d'autres sujets que ceux proposés dans le cursus français et ce, d'une manière différente.

D. Dziewit : de nationalité polonaise, étudiante, témoigne de son expérience. Elle est partie après le BAC en France dans le cadre d'un SVE. Elle a été logée, nourrie et a pu bénéficier de cours de français. Elle a ensuite candidaté auprès d'une université française pour poursuivre sa formation. Cela fait 6 ans

qu'elle réside en France. Riche de son expérience, elle a pu effectuer un stage au Conseil de l'Europe. En une phrase : « **Courage, il ne faut pas trop se poser trop de questions, il faut partir, le monde est trop vaste pour rester chez soi.** »

P.Cleiss : Proviseur des Ecoles professionnelles de Kehl, apporte son témoignage sur **l'apprentissage**. Il **lutte contre discrimination dans les projets européens** entre les parcours universitaires et les autres comme apprentissage. Il souligne **le manque de communication et le manque de structures** permettant la mobilité des apprentis. Il illustre par le fait qu'en Allemagne, l'apprentissage ne peut se faire ni en langue française ni même en anglais. Il met en avant l'évidente contradiction avec la volonté de construire une Europe. Il déplore que les initiatives existantes de créer des structures franco-allemande ne soient qu'en faveur de structures « classique » touchant un public plus universitaire et favorisé.

E.Burger : Apprentie en deuxième année de boulangerie apporte son témoignage. Après un bac L et une année universitaire elle décide chercher un emploi ce qui se révèle difficile après un bac L. Elle se tourne alors vers un apprentissage. Le problème qui se pose alors est qu'à 23 ans, trouver un apprentissage en France est compliqué. Sur un forum emploi elle rencontre l'école de M.Cleiss et part **en apprentissage en Allemagne**. Elle souligne **l'esprit d'entraide** qui abat la barrière de la langue. Certains aménagements ont pu être faits de sorte de lui rendre les examens accessibles. Elle déplore **le manque de promotion de ce cursus alternatif**.

Débat citoyen

- **I** : Les conditions de la formation par apprentissage sont complexes et ont beaucoup de contraintes ne serait-ce qu'administratives. Le projet en cours ERASMUS PRO faciliterait certainement les choses pour le développement d'un apprentissage européen. Il faut aussi travailler sur les compétences pour se donner les moyens de faire des échanges dans le secteur des métiers de l'artisanat par exemple.
- **I** : Remarque en tant que chargé de projets dans les structures d'insertion. Il existe pleins d'associations pour les jeunes européens mais la question à poser est celle de la communication. Il existe vraiment un énorme panel de possibilités en France/Europe sans que tout le monde en soit conscient.
- **Q** : Est-ce qu'aujourd'hui on se sent vraiment européen ? La question de l'identité est forte, on ne peut pas venir dans un autre pays sans avoir au préalable une identité propre. Les programmes ne sont pas assez ouverts pour les jeunes de quartier. Qu'est-ce qu'on va faire pour qu'ils se sentent européen ? **R** : D.Dziewit : Sans voyager on ne va jamais se sentir européen, c'est au moment du retour chez nous qu'on réalise comme par exemple avec des habitudes de plusieurs pays qui se mélangent.
- **I** : Mettre plus l'accent sur les langues notamment l'allemand en raison de la situation géographique de l'Alsace. A étendre vers toutes les zones frontalières. **R** : M.Cleiss : on ne peut pas se sentir européen sans avoir de possibilité de voir l'Europe. Pour se construire une identité, il faut bouger, rencontrer d'autres personnes et surtout abattre les frontières du milieu social.

Débat sur trois mesures tirées au sort

Papier 1 : Mettre en place un chèque mobilité découverte pour une ville européenne

Réaction : Sur l'idée du chèque, 15000 voyages vont être mis en place par la Commission européenne. C'est une bonne initiative mais 15000 c'est trop peu pour tous les citoyens européens.

Réaction : De même il faudrait mettre à disposition un chèque cadeau culture (comme en Italie) permettant l'abonnement à un autre journal européen afin d'apprendre nouvelle langue.

Réaction : On pourrait envisager de donner accès à des billets de train par exemple, à condition de franchir une frontière.

Papier 2 : Il faudrait augmenter le financement des programmes existants et qui ont existés, certains programmes ayant été supprimés faute de financement. Il faut accentuer la communication.

Réaction : les dossiers pour monter un projet sont beaucoup trop complexes. Ceci constitue une véritable barrière, autre obstacle en sus du manque de communication. Si on veut avoir des subventions ou tout simplement être rémunéré ces constitutions de dossiers sont nécessaires. C'est pourquoi il faut simplifier les procédures et réduire les lourdeurs administratives.

Réaction : Il existe un apprentissage professionnel en Europe mais la disparité des systèmes provoque de réels blocages.

Réaction : En tant qu'ancienne proviseure d'un lycée agricole, je souligne la lourdeur et complexité administrative qui dissuadent toute tentative d'effectuer un apprentissage à l'étranger.

Papier 3 : : Il faudrait une identité européenne pour transcender les particularités identitaires (nationalistes) et permettre aux jeunes des quartiers de vivre des expériences européennes avec des origines extra-européennes

Réaction : Ce problème existe partout en Europe.

Réaction : Pourquoi ne pas favoriser des activités qui sont en faveur de la jeunesse pour qu'ils se rencontrent sur des terrains qui ne soient pas forcément éducatifs ou professionnels mais culturels ou sportifs. Besoin de financement.

Recueil d'idées

Des 44 réponses qui ont été recensées (cf. détail complet en annexe), il ressort les constats et les points de convergence suivants :

- Il faut davantage **communiquer** au sujet des programmes existants afin de toucher un public plus large
- Il faut **développer davantage la possibilité de partir** lorsqu'on suit un cursus « hors universitaire »
- Il faut mettre davantage de **moyens** dans ces programmes
- Il faut promouvoir l'apprentissage de plusieurs **langues** à tous les stades de formation
- Il faut développer un véritable statut **d'apprenti européen**

Signatures

L'organisateur, le rapporteur et les deux assesseurs de la Consultation citoyenne sur l'Europe conviennent de publier le présent document sur le site www.quelleestvotreeurope.fr.

L'organisateur



M. Thierry Michels

L'assesseur



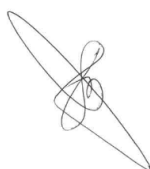
Mme. Frédérique Berrod

L'assesseur



M. Jean-Philippe Schell

Le rapporteur



M. Hissein Adda

Annexe : liste des propositions de mesures

- Augmenter le financement des programmes existants (ou ayant existé) européens d'insertion ou d'échange. Exemple : Mobipro était un programme permettant aux français de faire un apprentissage à l'étranger, supprimé faute de financements.
- Plus de communication
- Création d'un programme d'échange pour les cycles d'études (primaire, collège, lycée, université) harmonisé au niveau européen
- Création d'une bourse européenne
- Rendre obligatoire et financer des échanges entre collèges (jeunes de 14-15 ans) européens en commençant par les zones transfrontalières.
- Favoriser les langues dans tous les stades d'apprentissage
- Favoriser les échanges pour les jeunes
- Créer une plateforme d'information internationale pour les associations et les institutions concernant l'apprentissage et les échanges
- Prévoir des bourses pour faciliter les stages dans les autres pays de l'UE
- Promouvoir l'apprentissage des langues et notamment l'anglais que la majorité des jeunes qui font des études possèdent. Mon petit fils a écrit sa thèse en anglais, sa sœur a fait une année d'étude en Finlande où tout se faisait en anglais.
- Rétablir la carte inter-rails qui permettait aux jeunes étudiants de se familiariser avec l'autre dans le cadre de leurs vacances, de faire l'expérience de l'altérité européenne en toute décontraction
- Consolider des relations entre jeunes issus de l'Europe par l'apprentissage des langues européennes
- Consulter plus souvent à travers les réseaux sociaux
- Former les employeurs et les administrations à reconnaître les compétences développées dans d'autres Etats de l'UE
- Plus de communication et les aider financièrement surtout en matière d'opportunités de volontariats
- S'ouvrir aux citoyens européens, plus de transparence pour plus de connaissances de l'Europe, pour un vrai sentiment de citoyen européen
- Créer des centres de formation professionnelle franco-allemand
- Communiquer dès le collège sur les possibilités de mobilité et rassurer les jeunes au sujet de la « barrière » de la langue
- Démocratiser (pourquoi pas en le rendant obligatoire) le cursus bilingue dès la petite enfance
- Prévoir des échanges dès la petite enfance
- Créer un revenu minimum « jeunesse » pour tous les européens (en attendant un SMIC européen)
- Organiser une équipe d'infos et médias Jeunes Européens
- Ne serait-il pas temps d'offrir aux « jeunes » une identité européenne qui permettrait de transcender les particularités « identitaires » notamment du type nationaliste et permettent d'offrir aux jeunes des quartiers la possibilité de vivre l'Europe avec des origines culturelles extra européennes ?
- Déployer un réseau d'accompagnateurs qui viendront au plus près des jeunes personnes pour que chacune d'elles puisse transformer son rêve en projet et le réaliser

- Contraindre les Etats-membres à ne laisser aucun jeune de 16 à 30 ans sans activité (formation, études, travail, volontariat, mobilité, etc.) / Créer un droit à une activité avec des moyens concrets pour y accéder
- Apprentissage de la langue allemande plus tôt dans le milieu scolaire / Si on parle français à la frontière Strasbourg/Kehl ou ailleurs pourquoi ne parle-t-on pas allemand du côté français ? / Ne pas demander à un jeune de 14 ans voire 13 de choisir sa voie professionnelle / Refaire ou remettre en place les cartes interactives avec les pays limitrophes
- La question a déjà été soulevée, néanmoins, il me semble que la communication est un élément phare à ne pas négliger. En effet, la connaissance de structures d'échanges au sein de l'Union Européenne reste parfois limitée. Ainsi il semble logique de créer des présentations au sein de forums, établissements scolaires, ...
- Proposer et financer plus d'échanges, de partenariat, de projets européens pour les jeunes dans l'apprentissage afin qu'ils puissent découvrir par eux-mêmes ce qu'est l'Europe + proposer plus de cours ou de moyen d'apprendre à ces jeunes ce qu'est l'Europe, de les informer
- Renforcer la reconnaissance des acquis de la mobilité dans le cadre des cursus scolaires, universitaires, professionnels etc.
- Encourager les jeunes à voyager. Mettre plus d'argent dans le financement de billets pour les trains/avions pour les jeunes. Offrir le billet Europe d'un mois à ceux qui veulent partir avant leurs 20 ans ?
- Faire en sorte que tous les jeunes reçoivent une information obligatoire sur l'Europe et sur les possibilités d'échange et de formation et renforcer les moyens financiers de ces actions
- Formation professionnelle et animation socioculturelle pour améliorer la situation des jeunes en Europe
- Organiser une banque de données sur les offres d'emploi proposées dans l'ensemble de l'Europe
- Simplifier les procédures administratives permettant la mobilité des jeunes et mieux reconnaître les diplômes / Prendre l'exemple de l'enseignement agricole
- Enseigner l'Europe / apprendre 3 langues le plus tôt possible
- Promouvoir des jumelages entre des établissements français et allemand et des parrainages ou des échanges épistolaires ou numériques
- Les débats et présentations comme aujourd'hui devraient se passer à l'école avec des étudiants, avec des personnes pour qui ces programmes européens sont créés.
- Réaliser des programmes télé en direction des jeunes (organisation de type Arte), mais plus orienté vers la culture qui intéresse les jeunes, et pas seulement franco-allemande, y intégrer aussi des pays du Sud et de l'Est de l'Europe
- Doubler le montant des bourses Erasmus / Doubler le nombre de bénéficiaires Erasmus Pro / Mettre en place 1 Erasmus des lycées à partir de 16 ans
- Une intensification de l'apprentissage auprès des jeunes pour comprendre ce qu'est l'Europe. Je pense qu'il faut connaître pour s'identifier et s'intégrer par la suite
- Création des centres de formation professionnelle européenne (ex. France-Allemagne)
- Faire parvenir l'information au sujet de ces structures à tous les niveaux scolaires / Trouver des enseignants référents dans les établissements scolaires pour faire le lien
- Rendre plus accessibles les structures d'accès aux droits fondamentaux (communication, accessibilité, proximité), notamment dans les domaines sanitaires et socioculturels
- Fonds européen d'insertion professionnelle pour les jeunes diplômés / Un Erasmus de l'insertion finançant un travail dans un autre pays européen / L'idée est de fournir cette mesure vers l'Europe du Sud, 50% de chômage dans de nombreux pays